

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique

B0 Chargé de Chantier + H0(v) Chargé de Chantier

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitations concernées

B0 chargé de chantier, H0, H0v Chargé de Chantier

*Indices au choix
suivant définition des missions du salarié*

Publics concernés

- Dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques ou environnements électriques en BT ou HT dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, désherbage...), travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées (Chef d'équipe, conducteur de travaux, chef de chantier, personnel encadrant...)
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée de la formation

1,5 jour (soit 10 heures 30)

Session maxi de 6 personnes, sinon nous consulter)

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur, à savoir les consignes de sécurité électrique et les risques engendrés par le courant électrique.

Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.

Organiser des travaux d'ordre non électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones dans l'environnement
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage dans l'environnement électrique
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Connaître les rôles et opérations de chargé de chantier B0 H0, H0V.

Voir la suite du programme à la page suivante

(*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP



Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique

(suite)

Option indice H0(v) :

- Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
 - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques
 - Analyse des risques à prendre en compte, pour les travaux du BTP à proximité de ligne aérienne et souterraines, travaux de peinture à proximité d'ouvrage HT et ligne HT
 - Connaître le risque électrique, connaître les différents types de réseaux, connaître la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)
- Générations des postes et cellules haute tension
 - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, et mettre en place la zone de travail définie,
- D'appliquer les prescriptions et faire appliquer les instructions de sécurité,
- Assurer la surveillance du chantier vis-à-vis du risque électrique,
- D'échanger les documents liés aux opérations
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe (travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques)
- Les acteurs concernés par des travaux hors tension,
- La consignation, les travaux, les opérations d'ordre électriques, les opérations d'ordre non électrique,
- Les travaux dans l'environnement : zones BT, zones HT,
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Suivi et évaluation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM à la fin de la journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors la fin de journée (dont 30 mn pratique).
- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque,
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement,
- Savoir baliser une zone de travail, surveiller le personnel et les accès dans cette zone,
- Savoir choisir et utiliser les équipements de protection (exemple : obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné).

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

(*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP

AFPI Centre Val de Loire www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com

6 sites Pôle Formation UIMM Centre-Val de Loire

Flashez ci-dessous pour consulter nos
Conditions Générales de Vente
ou lien url : <https://urlz.fr/hTpV>

Nos sites de formations sont des établissements accessibles aux publics en situation de handicap



«Technopôle Lahitolle» 3, 5, 7, rue Charles de Bange

(Siège Social et Administratif) CS 40019 - 18021 **Bourges** Cedex.....02 48 27 51 00

5, Rue Vlamincq 28008 **Chartres**.....02 37 30 87 21

ZIAP rue Georges Clémenceau Bâtiment 620 Porte B 36130 **Deols**.....02 54 29 42 21

6, rue de la Briaudière ZI La Chataigneraie 37510 **Ballan-Miré**.....02 47 46 47 70

5, rue des Onze Arpents 41000 **Blois**.....02 54 51 35 20

74 route Nationale 45380 **La Chapelle St Mesmin**.....02 38 54 99 00

N° de déclaration d'activité : 24 18 00599 18 - Code NAF : 8559 A - N° de Siret : 775 187 651 00077 - Id. TVA Intracom : FR90 775 187 651

